

Action 1-04 : Créer un cheminement piétons entre le centre village et la zone école primaire/parc des loisirs

- (Créer un cheminement piétons entre le centre village et la zone école primaire/parc des loisirs)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

La marche à pied peut être une alternative à la voiture pour des trajets spécifiques (court, peu de volume à déplacer,...). De nouvelles infrastructures doivent donc être mises en place pour développer ce moyen de transport. Ainsi, un cheminement piétonnier sécurisé entre le nouveau centre village et la zone école primaire/parc des loisirs doit-il être créé. L'objectif prioritaire est la mise en sécurité des déplacements piétons.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants : « Créer un centre village » et « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux ».

Étapes proposées

1. Etablissement du tracé entre le centre village et la zone école primaire/parc des loisirs
2. Créer le cheminement
3. Signaler le cheminement

Porteur de l'action	Mairie
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, école primaire
Partenaires techniques	Services techniques et administratifs d'OPIO
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Conseil Général
Indicateurs	Mise en service su nouveau cheminement
Budget	€
Échéancier	
Avancement	<input type="text"/>

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:
<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:
<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe1:action-1-04&rev=1353334145>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

